



compte-rendu CAPD du 8 novembre 2011

Cette CAPD s'est tenue une nouvelle fois en l'absence de l'IA. Le SNUipp.FSU65 a dû demander pourquoi il ne nous faisait pas l'honneur de la présider, à quoi **le SG a répondu que l'IA était libre d'y assister ou non, et que nous étions mal habitués si les IA précédents siégeaient systématiquement.** Voilà une conception du paritarisme dont nous aurons l'occasion de reparler plus bas.

Promotions

Le SNUipp.FSU65 a rappelé quelles étaient ses revendications en matière d'avancement : la même vitesse pour tous, à savoir la plus rapide, pour que chaque enseignant finisse à l'indice 783 (indice terminal de la hors classe). Pour information c'est le rythme d'avancement des IEN ...

Le SGEN-CFDT fait des remarques sur les notations hors grille départementale et concernant l'avancement des collègues qui ne sont pas inspectables (détachés, mis à disposition) ou qui subissent un retard de carrière important.

Ces inconvénients n'existeraient pas si la même vitesse d'avancement était appliquée à tous.

Pour les promos, il faut savoir que 30% des promouvables au GC sont promus (dans l'ordre du barème) et que 5/7 des promouvables au CH sont également promus (là encore dans l'ordre du barème). On voit bien l'importance de la note d'inspection dans l'avancement des enseignants ...

Par ailleurs, les grilles de notation départementales étant différentes d'un département à l'autre, certains collègues qui entrent dans le 65 sont défavorisés alors que d'autres sont bénéficiaires.

Nous sommes déjà payés au mérite, alors que le gouvernement s'échine à faire croire que nous ne le serions pas.

Le SNUipp.FSU65 demande si la dernière promotion obtenue au 01 mars de l'année de son départ en retraite est prise en compte pour le calcul de la pension.

réponse du SG : a priori oui, mais il va se renseigner.

Le risque que nous voyons poindre, c'est ce qui s'est passé pour la retraite des mères de 3 enfants, à savoir le déplacement des bornes de départ (du 31 août au 30 juin par exemple). Restez donc vigilants si vous êtes dans ce cas.

Formation Continue

Le SNUipp.FSU65 pointe la volonté de formation des collègues en regard du nombre des candidatures individuelles qui sont arrivées malgré des difficultés d'inscription particulièrement importantes cette année, et un calendrier très contraint (pendant les vacances d'été). Le SNUipp.FSU65 souligne notamment le besoin en formation qui s'exprime pour la maternelle, ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait le peu de place qui est fait à ce niveau d'enseignement dans le cadre de la formation initiale, formation qui n'existe pratiquement plus.

Le SNUipp.FSU65 a dénoncé la réduction drastique des possibilités de stage pour les collègues et en parallèle l'augmentation des stages à destination des "formateurs" (CPC, CPD, animateurs) avec des intitulés aussi "ésotériques" que : FOAD, médias sociaux, veille informationnelle dont nous avons demandé ce qu'il signifiait : FOrmation A Distance, veille informationnelle : possibilité de recevoir sur son ordinateur des informations de sites

pédagogiques ou autres ...

réponse du SG : pas de remplacement à assurer pour ces personnels, et réduction budgétaire qui a conduit à la suppression de postes de titulaires mobiles.

Ce qui pourrait conduire, en poussant la logique au bout, à proposer de la formation pendant le temps en présence d'élèves aux seuls collègues n'exerçant pas devant classe, et pour les autres le déplacement de la formation en dehors du temps scolaire. Nous avons déjà connu ce genre de proposition ministérielle ...

Le SNUipp.FSU65 demande si l'enveloppe pour les frais de stage va permettre de faire face aux besoins.

réponse du SG : elle n'est pas encore connue.

Le SNUipp.FSU65 demande si la formation initiale différée des PET1 et PET2 est imputée sur cette enveloppe, alors qu'il ne s'agit pas de formation continue mais de formation initiale à la charge de l'IUFM.

réponse du SG : il va vérifier.

Le SNUipp.FSU65 rappelle que les obligations réglementaires en terme de formation pour les nouveaux directeurs sont de 3 semaines avant la prise de fonction plus 2 semaines après la prise de fonction. Le département est donc hors texte dans ce domaine.

réponse du SG : problème de remplacement.

Concernant le stage Langue Vivante Espagnol qui a été annulé, l'IEN chargée des LV indique que ce stage a été annulé suite à la défection de dernière minute de l'intervenant. Le SNUipp.FSU65 demande que ce temps soit reporté plus tard dans l'année.

réponse du SG : nous verrons si c'est possible.

Le SNUipp.FSU65 dénonce à nouveau le simulacre de formation en LV qui est proposé aux enseignants qui n'ont pas l'habilitation langue. Il demande également où en est l'IA quant à sa réflexion sur les postes fléchés.

réponse du SG : nous aurons un GT sur cette question avant le mouvement.

La circulaire sur les congés formation devrait arriver plus tôt que d'habitude dans les écoles.

Attention : les stages intitulés "lutte contre l'illettrisme en maternelle" et "lutte contre l'illettrisme en élémentaire" seront remplacés par des étudiants en Master 2 et par des brigades formation continue pour les classes uniques. Nous ne savons à ce jour combien d'étudiants sont admissibles au CRPE, donc combien de places seront proposées aux stagiaires (entre 15 et 25 Master 2).

Stage à public désigné : Education au Développement Durable

Le SNUipp.FSU65 intervient à nouveau sur le fait que cette action est pilotée par la Ville de Tarbes et qu'elle met en jeu un partenariat public/privé qui est préjudiciable à la maîtrise par l'Etat des actions de formation continue des enseignants.

Le SG et les IEN défendent ce partenariat en soulignant la qualité des outils élaborés par les enseignants et du bénéfice que les élèves en tirent.

Le SNUipp.FSU65 répond que ce n'est pas la question. Que le bénéfice serait tout aussi important si cette action était entièrement financée par l'Etat.

L'administration répond qu'elle n'en a pas les moyens.

Nous demandons si nous devons craindre de voir un jour des stages de FC des enseignants financés par les laboratoires Servier ... Il s'agit d'une question de morale et d'équité. Les communes qui pourront financer ce genre d'action ne sont pas si nombreuses ... Les élèves qui n'habiteront pas ces communes n'auront pas les mêmes opportunités que leurs camarades plus chanceux ...

Pour le SNUipp.FSU65 la morale n'a pas de prix. Et la justice non plus.

Stages Comenius

2 des 3 collègues ayant participé à ces stages en GB en 2010/2011 n'ont pas perçu la totalité de la bourse qui devait leur être versée. Motif : les dossiers n'étaient pas bien remplis.

Il leur manque 450 € et on leur réclame 34 € de trop perçu ... Le SNUipp.FSU65 et le SGEN-CFDT ont demandé que les services de l'IA aident ces collègues à percevoir leur dû.

réponse du SG : les collègues concernés doivent se mettre en rapport avec Sophie Carjuzaa.

Le SNUipp.FSU65 a également demandé que, si cette aide ne suffisait pas pour que les collègues soient entièrement défrayés, l'inspection académique fasse le complément car il n'est pas acceptable que des actions de formation soient financées par les personnels.

Le SNUipp.FSU65 demande que les opérations d'inscription aux stages retrouvent une place acceptable dans le calendrier scolaire et que le PDF soit finalisé au moment de poser sa candidature, ce qui suppose que le Conseil de Formation ne se réunisse pas début juillet comme ce fût le cas cette année.

Questions diverses posées par le SNUipp.FSU65

nous avons adressé un certain nombre de questions diverses à M. Alili avant les vacances d'automne. Parmi ces questions se trouvaient :

- allègement de service sur APE pour les directeurs non déchargés
- attribution des EVS dans les écoles du département

pour ces 2 points, l'IA avait demandé aux syndicats de lui faire part de leurs souhaits et remarques lors d'une réunion qui s'est tenue le 3 octobre. Ce que nous avons fait. Il nous avait également demandé de ne pas faire état de ces sujets auprès de nos collègues, dans l'attente d'un examen ultérieur. Ce que nous avons respecté.

Or, l'IA n'a pas jugé utile de nous entendre tous ensemble sur ces sujets et de les soumettre au débat en CAPD.

Le SNUipp.FSU65 s'est élevé contre cette pratique qui n'a rien de paritaire, puisqu'elle consiste à demander à chacun de lui faire remonter indépendamment son avis. Le débat n'a pas eu lieu et nous avons demandé à ce qu'il soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine CAPD qui devrait se tenir en novembre.

Le SG a pris note de cette demande à laquelle les autres syndicats se sont associés.

Le SNUipp.FSU65 a également fait remarquer que sur l'ordre du jour de la CAPD doit apparaître un point intitulé "questions diverses" ce qui n'était pas le cas pour celle du 8 novembre.

Ces questions ayant été listées par le SNUipp.FSU65, il n'y avait aucune raison pour qu'elles ne soient pas examinées, si ce n'est l'absence de l'IA.

Concernant l'allègement de service des directeurs non déchargés, le SNUipp.FSU65 s'est prononcé contre la diminution de 4h proposée par l'IA du volant de 10h que les IEN ont la possibilité d'accorder. Nous avons fait remarquer que jamais dans le département une possibilité ouverte par le législateur n'avait été revue à la baisse. L'IA avait proposé de n'accorder que 6h sur les 10 possibles afin de pouvoir donner les 4h restantes pour le cas où il ne pourrait assurer les 2 jours de décharge de rentrée auxquels ces directeurs ont droit. Ce qui revient à réduire une possibilité réglementaire pour le cas où les droits des collègues directeurs ne seraient pas accordés pour cause de moyens insuffisants !!!

Le SNUipp.FSU65 a fait état du retour d'enquête des écoles indiquant que la 2ème journée de décharge de rentrée n'ait pas été assurée dans toutes les écoles, que parfois ces journées ont été données fort tard, et que diverses sources ont signalé que des titulaires mobiles se trouvaient dans leur école de rattachement durant la période. **Les IEN ont répondu sur ce point qu'elles ne pouvaient savoir à l'avance quels seraient leurs besoins en matière de remplacement et qu'elles ne pouvaient donc démunir leur circo de tous leurs moyens.**

Le SNUipp.FSU65 a une nouvelle fois dénoncé le fait que les directeurs d'école qui ont le moins d'aide pour remplir leur fonction, bénéficient des plus faibles possibilités d'allègement de service. Nous avons donc proposé que les 10 h soient accordées à tous les directeurs non déchargés, et que 10 h supplémentaires leur soient données si l'IA ne pouvait pourvoir

aux 2 jours de décharge de rentrée.

Cette proposition a fait mouche dans les rangs des IEN ... Autant vous dire que la rumeur n'était pas favorable ...

Et quelle ne fut pas notre surprise de découvrir que l'IA a adressé via les circos, cette circulaire et celle concernant les autorisations d'absence le jeudi 10 novembre peu avant 17 h, et juste avant le long we du 11 novembre ...

Vraiment respectueux du paritarisme notre chef !!! Et une conception fort singulière du dialogue social auquel il se déclare fort attaché.

Et quel mépris du vote des personnels.

Concernant l'attribution des EVS, l'IA n'a pas souhaité que cette question soit débattue en CAPD, donc nous avons eu un GT avec le SG le 3 novembre au cours duquel il nous a été remis un document de ventilation que nous avons découvert au moment d'en discuter. Le SNUipp.FSU65 a clairement réaffirmé son opposition à l'attribution d'un personnel pour 3 écoles. Et dans l'intérêt de ces personnels et dans l'intérêt des écoles.

Le SG nous a annoncé lors de la CAPD et parce que nous insistions pour en parler qu'aucun EVS ne serait attribué à 3 écoles. Ce que nous avons salué, avant de lui demander à quel prix. **Il a répondu que certaines écoles seraient exclues du dispositif.** Ce que nous avons condamné. Le SNUipp.FSU65 avait contacté le service de la DOS la veille pour demander une nouvelle fois si les établissements du 2nd degré ne pouvaient partager avec une école ces contrats destinés au départ au seul 1er degré. Contrats qui ont été alloués par le MEN suite à la mobilisation des directeurs et des organisations syndicales. Il semble qu'après nous avoir dit non lors du GT du 3 novembre cette solution ait pu se mettre en œuvre par endroits.

- frais de déplacement : cf liaison écoles n°54 du 8 novembre.

Le SNUipp.FSU65 a soulevé la question des personnels titulaires mobiles assurant un service partagé sur une partie de leur temps de travail et des remplacements sur le reste du temps. Il y a manifestement désaccord avec l'administration sur la façon de gérer ces personnels. Nous continuons à creuser la question pour que ces collègues perçoivent ce qui leur revient. Même chose pour les personnels ayant été affectés en remplacement à l'année après la rentrée, alors qu'ils sont titulaires mobiles.

Pass éducation

c'est la carte qui ouvre droit à tarif réduit pour les personnels de l'EN dans les Musées Nationaux. Certaines arrivent à expiration à la fin de l'année 2011, et des collègues nous ont informés que cette carte avait été refusée dans certains musées. Le SNUipp.FSU65 demande au SG de faire remonter cette information au MEN de façon à ce que tous les musées soient informés que le tampon d'une école est valable. Le refus d'accorder la réduction a été justifié par le fait qu'il fallait un tampon de l'ia ou de l'ien.

réponse du SG : s'adresser à Mme Pardon à la DIPER pour faire renouveler sa carte.

